

08 mars Journée Internationale pour les droits des femmes.

Depuis 1977, cette journée est officiellement reconnue par l'ONU comme journée Internationale. Cette année, le thème sera l'appel vibrant lancé par l'ONU dans le cadre de sa campagne Beijing+20 : « **Autonomisation des femmes – Autonomisation de l'humanité : Imaginez !** ». Les gouvernements, les militant-e-s à travers le monde commémoreront le 20^e anniversaire de la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, une feuille de route historique qui établit le programme d'action pour la réalisation des droits des femmes.

Les femmes demeurent cantonnées aux métiers dits féminins, elles représentent 2% des ouvriers du bâtiment et la quasi-totalité des aides à domicile sont des femmes.

A diplôme équivalent, les femmes sont plus souvent embauchées en temps partiel que les hommes pour leur premier emploi.

Les filles représentent 58% des étudiant-e-s de l'université. 75 % d'entre elles sont en lettres ou sciences humaines, 30 % dans les filières scientifiques.

Au travail, les femmes restent moins bien payées, tous temps de travail confondus, les femmes touchent 24 % de moins que les hommes.

Une entreprise de moins de dix salarié-e-s sur cinq est dirigée par une femme, pour les grandes c'est moins d'une sur 10.

A peine deux ingénieurs sur dix sont des femmes.

20 préfètes sur 191 préfets.

On ne compte que 27% de femmes à l'assemblée et 25 % au Sénat. Une seule femme est présidente d'un conseil régional, six femmes sont maires d'une ville de plus de cent mille habitants.

A la maison, les femmes consacrent en moyenne quatre heures par jour aux tâches ménagères. Les hommes deux heures trente. Les hommes font le plus souvent ce qui est visible : la cuisine pour les invités, le jardinage, le bricolage. Et les femmes prennent en charge ce qui ne se voit pas et qu'elles doivent refaire régulièrement : les repas de tous les jours, la vaisselle, s'occuper des enfants, les lessives. En dix ans les hommes ont augmenté d'une minute seulement leur temps consacré au ménage !



08 mars Journée Internationale pour les droits des femmes.

Inégaux ou différents ?

D'où viennent ces écarts ? A la naissance, une fille n'est pas davantage capable qu'un garçon de passer la serpillère, et un garçon n'est pas plus doué pour piloter un avion qu'une fille. Il existe des différences, physiques notamment : hommes et femmes n'ont pas la même musculature par exemple. Mais aujourd'hui, les métiers où la force physique compte sont de moins en moins nombreux. La différence physique devrait donc avoir moins d'impact sur la répartition des emplois. Et bizarrement, à la maison, ce sont les femmes - censées être moins fortes - qui font les tâches les plus fatigantes.

Tout petit déjà...

Les filles et les garçons ne sont pas élevés de la même façon. La société apprend aux filles à devenir des filles et aux garçons à devenir des garçons. Dans les livres pour enfants, ceux qui commandent sont presque toujours des garçons. Les filles qui aiment les jeux de garçons et les garçons qui aiment les jeux de filles ne sont souvent pas bien vus. Dans le monde du travail, on retrouve surtout des femmes dans la communication, l'enseignement, le social : là où on s'occupe des autres. Comme on trouve normal qu'elles s'occupent des enfants.

En réalité, les femmes ne réussissent pas moins bien que les hommes dans certaines carrières, et les hommes ne réussissent pas plus que les femmes dans d'autres. Le problème, c'est plutôt que les femmes et les hommes n'accèdent pas aux mêmes carrières. Par exemple, en France, c'est seulement à partir de 1974 que les femmes sont autorisées à tenter l'entrée de l'Ecole nationale de l'aviation civile. La première pilote militaire date de 1985. Aujourd'hui, elles ne représentent que 7 % des pilotes de ligne professionnels. Il y a encore du chemin à faire...

Source : Observatoire des Inégalités

